



Association du Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°19-2020

Le 24 décembre 2020

LE CENTRE DE SANTÉ SARLAT-PÉRIGORD NOIR VOUS OUVRE SES PORTES !

Au centre de santé, les malades seront soignés par des médecins généralistes.

Chaque patient pris en charge **aura** ainsi un **médecin référent : ce sera le Centre de santé.**

Depuis le 1^{er} janvier 2006, **tout patient de 16 ans doit avoir un médecin traitant-référent.**

Il vous faut une lettre de celui-ci pour consulter tel ou tel spécialiste : qui un ORL, qui un gastroentérologue... un dermatologue, un rhumatologue, un cardiologue, un allergologue, un radiologue, un psychiatre ou neuropsychiatre (dès vos 25 ans), **pour avoir la meilleure prise en charge...**

Au centre de santé : **aucun dépassement d'honoraires n'est autorisé.**

Le tiers payant sera appliqué : ainsi, lors d'une consultation à 25 €, **votre reste à charge sera de 8,50€ avant le complément de votre mutuelle [7,50 + 1,00 (participation forfaitaire)].**

Chaque jour, quelques créneaux seront prévus pour recevoir les « petites urgences ».

Comment prendre rendez-vous ?

- appeler au **05 64 13 17 00 ;**
- par internet : www.maiia.com.

Le médecin qui vous accueillera « ne fera que son cœur de métier, **le soin !** » toutes les charges administratives et comptables seront effectuées par une secrétaire. La gestion du centre sera sous la responsabilité d'une directrice. Les différents acteurs, salariés travailleront en équipe.

Comment vous rendre au centre : 15, rue Gabriel-Tarde, 1^{er} étage

- **à pied** : le centre se trouve à 50m du collège La Boétie, face à l'hôtel IBIS, au-dessus du restaurant « L'Esprit Sarlat » ;
- **en bus** : un arrêt de Sarlat-bus se trouve devant le collège ;
- **en voiture, en VSL** : 4 places de parking seront à votre disposition en sous-sol.

Un accès pour tous est assuré par un ascenseur, adapté aux personnes à mobilité réduite.

Le Centre de santé est une structure à but non lucratif.